



S'ENGAGER POUR CHACUN  
AGIR POUR TOUS

# L'INFO RAPIDE



Lettre syndicale section CFTD Crédit Mutuel D'Anjou

AGIR ENSEMBLE

MARS 2023

## FOCUS :

Vos élus **CFDT** ont reçu de nombreuses questions concernant le télétravail, suite aux accords d'entreprise & groupe 2022. Voici des points essentiels à retenir :



Pour qui : tous salariés en CDI (temps de travail  $\geq 75\%$ ) **qui le souhaitent**

Comment : **le salarié saisie sa demande** sous LSRH/travail à distance (pour validation manager)

Pour quoi faire ? : **l'ensemble de ses tâches** (RDV tel/Visio, études de dossiers, formad...) mais à distance ☺

Rythme du télétravail régulier : **1 jour/semaine et par salarié**

**Lieu** : résidence principale, secondaire, des parents, du concubin/compagnon, le « pied à terre » du salarié

Télétravail occasionnel : salariés faisant + 80 KMS/jour AR, femmes enceintes, en cas circonstances exceptionnelles...

## ACTUALITES :

Les réunions de négociations Anjou 2023 débutent courant Mars : nous reviendrons donc vers vous très vite !

### LA CFTD NÉGOCIE POUR VOUS



## ZOOM :

Plusieurs interrogations nous ont été remontées concernant les congés pour enfants malades. Pour rappel : 6 jours par an d'absence rémunérée sont accordés au père ou à la mère, pour soigner leur enfant (ayant - de 16 ans), et sur production d'un certificat médical ou d'hospitalisation. Le nombre de jours prévus est porté à 9 jours pour deux enfants et à 12 pour trois enfants et plus.

## ADHÉREZ À LA CFTD !



### Vos représentants CFTD :

Mélanie Barbault - Aurélien Leon - Sophie Rosin  
Laurent Vignaud - Stéphanie Desnous - Yves Brebion - Caroline Laniepcé - Emmanuel Hervé  
Paule Yvray